

Politique vélo et dispositifs de financement

Réunion DREAL – ADEME – RÉGION – CEREMA

30 Mars 2021



L'organisation au sein de la Région



Des domaines d'intervention variés

- Les aides à l'achat pour les abonnés
- Le déploiement d'abris vélos sécurisés
- Les aménagements cyclables sécurisé en rabattement vers les points d'accès au réseau Aléop
- Le renforcement du tourisme à vélo en Pays de la Loire
- Le partenariat avec les associations
- Les programmes européens (FEDER - REACT EU)
- L'AMI Mobilités Innovantes
- Le Pays de la Loire Energie Tour
-

Les aides à l'achat pour les abonnés

- Subvention pour l'achat d'un vélo pliant
 - 50% du coût d'achat
 - Plafond de 200€
- Subvention pour l'achat d'un VAE
 - 25% du coût d'achat
 - Plafond de 100€



- Bénéficiaires
 - abonnés du réseau Aléop
 - hors abonnements scolaires

OFFRE ABONNÉS ALEOP

100 € remboursés*
sur l'achat de votre vélo
à assistance électrique

Offre réservée aux abonnés du réseau régional Aléop,
valable jusqu'au 31 août 2021.

Déposez votre demande sur les-aides.paysdelaloire.fr



aleop.paysdelaloire.fr

Aléop Région
PAYS de la
LOIRE

Le déploiement d'abris vélos sécurisés

Arceaux type cycloblocs

- 81 gares équipées, 636 places au global

=> une utilisation mitigée

Abris vélos ouverts

- 46 gares équipées



© Région des Pays de la Loire.



Le déploiement d'abris vélos sécurisés

Abris vélos collectifs sécurisés

- 25 hors agglos/métropole
- gestion des accès par TER (gratuité)
- Déploiement en cours de 8 abris complémentaires
- Projection : +11 abris en 2021, +22 abris en 2022



Abris vélos individuels sécurisés

Le déploiement d'abris vélos sécurisés

Au niveau des gares

- financement pris en charge à 100%
- une maîtrise d'ouvrage assurée par SNCF G&C
- gestion des accès via la convention avec SNCF TER

Au niveau des points d'arrêts routiers structurants et des aires de covoiturage

- financement pris en charge à 50%
- maîtrise d'ouvrage assurée par le gestionnaire de voirie
- gestion des accès à définir au cas par cas

Les aménagements cyclables sécurisés en rabattement vers les points d'accès au réseau Aléop

- Cofinancement à hauteur de 50% des dépenses éligibles
- Plafond à 300k€ par projet (y compris stationnements sécurisés)
- Périmètre pris en compte = 9km
- Pas de cofinancement possible si les départements financent galement (mais possible si les départements sont MOA)
- 30% minimum restent à charge du MOA
- cumul possible avec FMA, CTR, FEDER, DSIL,...

Les aménagements cyclables sécurisés en rabattement vers les points d'accès au réseau Aléop

Les grands principes de conception :

- Cohésion
- Directivité
- Sécurité
- Confort
- Attractivité (revêtement)

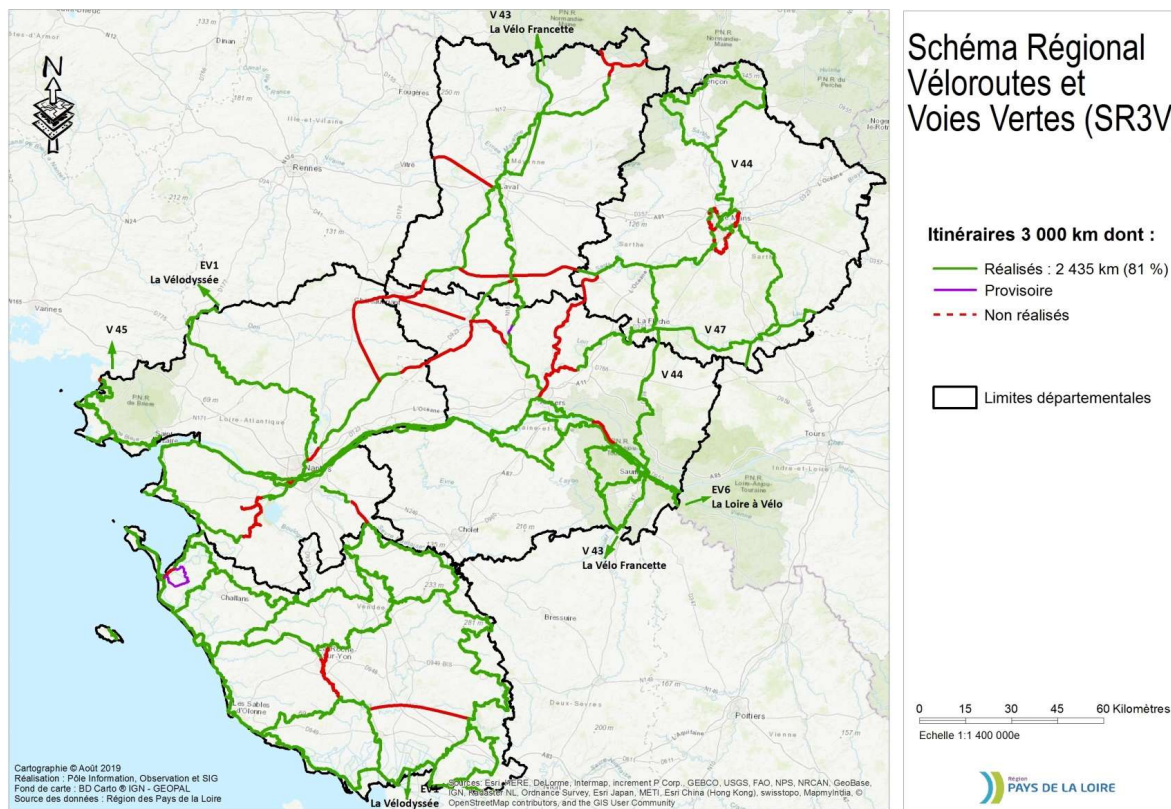


Renforcer le Tourisme à vélo en Pays de la Loire

Aménagement des itinéraires du SRV

Soutien à la création, sécurisation et modernisation du SR3V

- Subvention de 25 % plafonnée à 500 000 € par projet
- Les bénéficiaires sont les collectivités et leurs groupements.



Renforcer le Tourisme à vélo en Pays de la Loire

Plus de services pour les « touristes à vélo »

Soutien au développement des aires d'arrêt

- Subvention 25% plafonnée à 50 000 € par projet
- Cibles : aires d'arrêt situées sur des itinéraires nationaux:
« La Loire à Vélo », « La Vélodyssée », « La Vélo Francette », « La Véloscénie », « La Vallée du Loir à Vélo », « La Vélo Buissonnière » et la véloroute V45
- Critères d'éligibilité : cahier des charges spécifique
- La Région dispose de 78 aires d'arrêt le long de La Loire à Vélo



Soutien à l'information touristique sur l'itinéraire :

- Panneaux Relais Informations Services (RIS) La Loire à Vélo :
100 % de prise en charge du fond de décor + 50 % de l'impression, mobilier et pose

Renforcer le Tourisme à vélo en Pays de la Loire

Plus de services pour les « touristes à vélo »

L'appel à Projet Accueil Vélo

Objectif : Déploiement des services proposés par les opérateurs touristiques de long des principaux itinéraires cyclables



OPERATEURS SITUES EN PAYS DE LA LOIRE A MOINS DE 5 KM D'UN ITINERAIRE INSCRIT AU SRV			
Dépenses éligibles	Plancher des dépenses subventionnables	Plafond des dépenses subventionnables	Taux Région
Pour les hébergeurs (campings, hôtels, gîtes, chambres d'hôtes), les sites de visites ou de loisirs et les OT			
Stationnements et abri vélos sécurisés ; Casiers avec prise de recharge (téléphone + VAE) ; Consignes à bagages réservées aux cyclistes	2 000 € HT	10 000 € HT	40 %
<u>Uniquement pour les campings en rétro-littoral*</u> : Emplacements spécifiques cyclistes, locatifs confortables loués à la nuitée et adaptés aux clientèles cyclistes (hors mobil-home) et tables de pique-nique abritées	2 000 € HT	10 000 € HT	40%
Pour les loueurs de vélos			
Remorques/racks de transport de vélos	2 000 € HT	5 000 € HT	25 %



Le partenariat avec les associations

- Soutien financier apporté à la création d'un collectif régional vélo
- Création d'un annuaire des associations membres (18 à ce jour)
=> systématiser la concertation
- Centre de formation à destination :
 - des associations membres
 - des collectivités
 - des entreprises



Les programmes européens

Nouvel axe FEDER : le programme REACT EU

- Les principales caractéristiques du programme (*en cours de finalisation*) :
 - Des projets « en lien avec la réponse à la crise sanitaire »
 - Essentiellement destinés aux mobilités du quotidien
 - Enveloppe globale de 8 à 10M€
 - Taux de participation de 50 à 70%, minimum de participation de 250k€
 - Le but est de cibler les projets les plus conséquents en termes d'investissements financiers (gestion administrative semblable au FEDER)
 - Les travaux doivent être achevés avant avril 2023
 - Les dépenses prises en compte peuvent l'être à compter de février 2020

L'Appel à Manifestation d'Intérêt

Solution innovantes pour la mobilité dans les territoires

Objectif

Encourager et accompagner les porteurs de projets locaux dans la mise en œuvre de solutions de mobilités adaptées à chaque territoire, innovantes et cohérentes avec les enjeux de déplacement au quotidien.

Enjeux

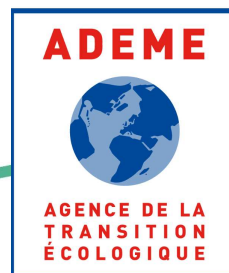
- La réduction de la dépendance à la voiture individuelle,
- La réduction du volume de déplacements réalisés,
- Le développement de l'usage des mobilités actives, partagées et collectives

Calendrier

Cet appel à manifestation d'intérêt est ouvert jusqu'au 30 juin 2021.

Bénéficiaires

Les EPCI (ou groupement d'EPCI) de moins de 150 000 habitants, les Communes de moins de 50 000 habitants, et les associations ligériennes ayant leur siège social en Pays de la Loire.



L'Appel à Manifestation d'Intérêt

Solutions innovantes pour la mobilité dans les territoires

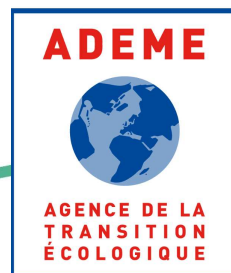
Aide financière

L'accompagnement financier pourra concerner des dépenses d'investissement et de fonctionnement à l'exclusion de ceux :

- déjà portés par la Région (transports ferroviaires, routiers, transports à la demande)
- subventionnés par un programme régional existant (ex. : plateforme de mobilité, bornes de recharge pour voitures électriques...).

Investissement : 50 % de la dépense, plafond aide 100 000 €

Fonctionnement : 50 % de la dépense, plafond aide 50 000 €



L'Appel à Manifestation d'Intérêt

Solution innovantes pour la mobilité dans les territoires

Marion GAONAC'H (mission coordination) : Chef de projet ruralité

02.28.20.62.52 marion.gaonach@paysdelaloire.fr

Karine PEZERON (44) : Chargée de projets contractualisation et territoires

02.28.20.54.43 karine.pezeron@paysdelaloire.fr

Stéphane BOUDY (49) : Chargé de projets contractualisation et territoires

02.41.22.72.84 stephane.boudy@paysdelaloire.fr

Marie Cécile DION (53) : Chargée de projets contractualisation et territoires

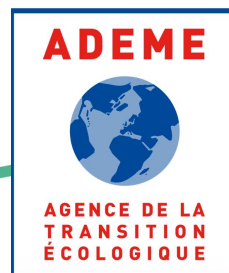
02.43.67.22.84 marie.cecile-dion@paysdelaloire.fr

Christelle AUBERT (72) : Chargée de projets contractualisation et territoires

02.43.14.37.32 christelle.aubert@paysdelaloire.fr

Christine ALAITRU (85) : Chargée de projets contractualisation et territoires

02.51.44.74.93 christine.alaitru@paysdelaloire.fr



Pays de la Loire Energie Tour 2021 du 11 au 26 septembre 2021

Programme de manifestations sur l'ensemble des départements ligériens

Objectifs :

- Sensibiliser aux enjeux et inciter à modifier les comportements en proposant des démonstrations, des tests grandeur nature
- Valoriser les solutions et infrastructures existantes en Pays de la Loire : infrastructures de charge, offre de véhicules, ...
- Montrer la dynamique en cours en Pays de la Loire

AMI pour recenser les manifestations jusqu'au 8 avril 2021

Critères :

- Promotion des mobilités durables et/ou motorisations alternatives
- Faire découvrir les solutions et infrastructures existantes sur le territoire ligérien
- Portée pédagogique et être à destination du grand public ou des acteurs professionnels et des territoires.

Subvention régionale :

- Manifestations ayant un volet relatif à la promotion des motorisations alternatives (électrique, gaz et hydrogène)
- Manifestations portées par des structures publiques et/ou associations
- Plafonnée à 2 000€ par manifestation

(max 80% des dépenses subventionnables)

Pour proposer votre manifestation : <https://enquete.paysdelaloire.fr/surveyserver/s/paysdelaloire/159-DTEE-AMIpdlEnergieTour2021/demande.htm>

15 manifestations organisées en 2020

Loire-Atlantique



Titi Floris – Samedi 26 Septembre

Test de leurs véhicules électriques
et présentation de leur solution de
recharge intelligente

AVERE Ouest

Matinée d'échange autour des
projets SMILE
25 participants (Complet)

L'ilot des Familles – les week-ends de Septembre

Découverte des vélos cargos et initiation en milieu urbain

Club BioGNV Pays de la Loire

3 webinaires, près de 200 participants

Comité 21

Journée d'échanges « Ensemble,
réinventons la mobilité »
30 participants présents sur 40
inscrits



Communauté de Communes de Grand Lieu

Participation au défi mobilité

Pornic Agglo Pays de Retz

Participation au défi mobilité

Aléop Région
PAYS
de la
LOIRE

15 manifestations organisées en 2020

Maine et Loire



Salon du véhicule électrique et de la mobilité alternative - SIEMML

1 700 visiteurs sur le week-end

Les Boîtes à Vélo Angers

Village des Boîtes à Vélo sur la Place Lorraine à Angers



Mauges Communauté

Conférence le vendredi soir (200 pers.)
et concert le samedi soir (200 pers.)

Mayenne

GAL Sud Mayenne

Présentation des services du GAL en matière de mobilité

15 manifestations organisées en 2020 Vendée



Vendée Energie Tour

- **22/09** : Journée Mobilité Durable Circuits de Vendée Fontenay-le-Comte (250 personnes présentes)
- **24/09** : Journée mobilité durable et conversion électrique ou hydrogène
- **25/09** : Conférence mobilité durable aux Sables d'Olonne



Communauté de Commune du Pays de St Gilles Croix de Vie

Participation au défi mobilité



AAP Solutions Innovantes pour la qualité de l'air

- Sélectionner des solutions innovantes pour l'amélioration de la qualité de l'air
- Caractère innovant :
 - Action non développée en Pays de la Loire
 - En termes d'approche, de méthodologie de sensibilisation, de technique
- Bénéficiaires : Associations, Collectivités - Institutions – GIP, Entreprises
- Domaines : urbanisme, mobilités durables et/ou actives, air intérieur, implication des citoyens.
- Financement régional : maximum 50% des coûts des projets

Informations : <https://www.paysdelaloire.fr/les-aides/appel-projets-solutions-innovantes-en-faveur-de-la-qualite-de-lair>



Contacts

- Direction des Transports et des Mobilités
 - Xavier DUVAL-ZACK, 02 28 20 58 24, xavier.duval-zack@paysdelaloire.fr
- Direction Entreprises et Innovations
 - Brendan LE RESTE, 02 28 20 56 51, brendan.lereste@paysdelaloire.fr
- Direction Transition Energétique et Environnement
 - Bertille BALLUFFIER, 02 28 20 54 49, bertille.balluffier@paysdelaloire.fr
- Direction des Politiques Européennes
 - Céline RIVALIN, 02 28 20 55 94, celine.rivalin@paysdelaloire.fr

Contacts

- Direction des Territoires et de la Ruralité

Marion GAONAC'H (mission coordination) : Chef de projet ruralité

02.28.20.62.52 marion.gaonach@paysdelaloire.fr

Karine PEZERON (44) : Chargée de projets contractualisation et territoires

02.28.20.54.43 karine.pezeron@paysdelaloire.fr

Stéphane BOUDY (49) : Chargé de projets contractualisation et territoires

02.41.22.72.84 stephane.boudy@paysdelaloire.fr

Marie Cécile DION (53) : Chargée de projets contractualisation et territoires

02.43.67.22.84 marie.cecile-dion@paysdelaloire.fr

Christelle AUBERT (72) : Chargée de projets contractualisation et territoires

02.43.14.37.32 christelle.aubert@paysdelaloire.fr

Christine ALAITRU (85) : Chargée de projets contractualisation et territoires

02.51.44.74.93 christine.alaitru@paysdelaloire.fr